



**Date de convocation :**  
**18 juillet 2017**

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N°8-1

Chantier supérette  
Acceptation de sous-  
traitance  
Entreprise MORALES

L'an deux mille dix-sept et le premier août, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**Présents :** MM. SANS, RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY (proc.), MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mme DALLAZANNA, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT (proc.), Mme CAHUZAC.

**Absents excusés :** Mme TOUZANNE (proc. Mme AIMONE-CAT), M. ROUCH (proc. Mme SAINT SUPERY).

**Absente :** Mme TONELLO

**Madame AIMONE-CAT Française** est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise COMMINGES BATIMENT – 15 Ter Avenue de Saint-Girons – 31260 SALIES DU SALAT, souhaite sous-traiter la prestation suivante, qui lui a été attribuée lors du marché de travaux construction d'extension de la supérette : PLATRERIE.

L'entreprise COMMINGES BATIMENT souhaite que l'entreprise **SARL MORALES – Rue du Prat de Bousquet – 31160 ENCAUSSE LES THERMES**, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la **prestation plâtrerie** pour un montant de **4 904.09 € HT**.

Monsieur le Maire présente toutes les pièces fiscales, sociales et professionnelles des entreprises concernées ainsi que les déclarations de sous-traitance (DC4).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de sous-traitance pour les travaux cités ci-dessus, formulée par l'entreprise Comminges Bâtiment.

**Ouï**, l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- D'accepter la demande de sous-traitant présentée par l'entreprise Comminges Bâtiment – 15 Ter avenue de Saint-Girons – 31260 SALIES DU SALAT, dans le cadre du marché de travaux construction d'extension de la supérette en faveur de l'entreprise SARL Morales – Rue du Prat de Bousquet – 31160 ENCAUSSE LES THERMES, pour les travaux relatifs à la prestation plâtrerie pour un montant de 4 904.09 € HT ;